



Le mot de monsieur le maire

Le nouveau conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'année financière 2014 lors de la séance du 16 décembre. Nous en sommes à la 1^e année du rôle d'évaluation. Nous avons décidé de baisser la taxe foncière résidentielle à 0,85 \$ / 100 \$.

Malgré les obligations financières imposées par nos gouvernements et les augmentations des quotes-parts, nous tenons à ce que notre municipalité conserve son dynamisme, continue de se développer et maintienne le niveau actuel de services. Nous tenterons même d'en offrir davantage.

En 2014, la Municipalité va compléter ses fêtes du Centenaire, nous invitons toute la population à participer à l'ensemble des festivités. La programmation des activités sera publiée dans « Les Dossiers » ainsi que sur notre site Internet.

Nous effectuerons des travaux majeurs de réfection de nos infrastructures d'aqueduc et d'égout et nous ouvrirons de nouvelles rues, en collaboration avec les promoteurs, puisqu'au cours de 2013 nous avons délivré 88 nouveaux permis de résidence. Et nous prévoyons poursuivre sur cette lancée en 2014. De plus, nous prévoyons mettre l'emphase sur l'expansion du secteur commercial et industriel afin de stimuler encore plus l'économie locale.

En cette fin d'année, je profite de l'occasion pour souligner tout le travail accompli par les membres de l'ancien conseil municipal ainsi que par le personnel de la Municipalité. Je rappelle à toute la population que vous êtes les bienvenus aux assemblées du conseil.

Je voudrais également remercier et féliciter tous les bénévoles des différents organismes, car c'est grâce à votre dévouement que notre municipalité est si accueillante et vivante.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2014 et nous travaillerons tous ensemble afin que notre municipalité continue de se développer.

En cette période de réjouissance, le conseil municipal de Saint-Honoré ainsi que tout le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter un Noël dans la plus pure tradition, et que l'an 2014 apporte Bonheur, Paix, Santé et Prospérité à toutes les familles de notre municipalité.

Bruno Tremblay
Maire



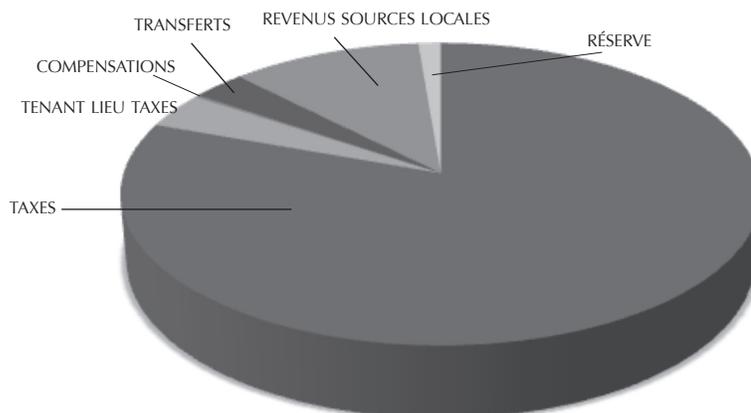
Le budget 2014

PROGRAMME TRIENNAL 2014-2015-2016

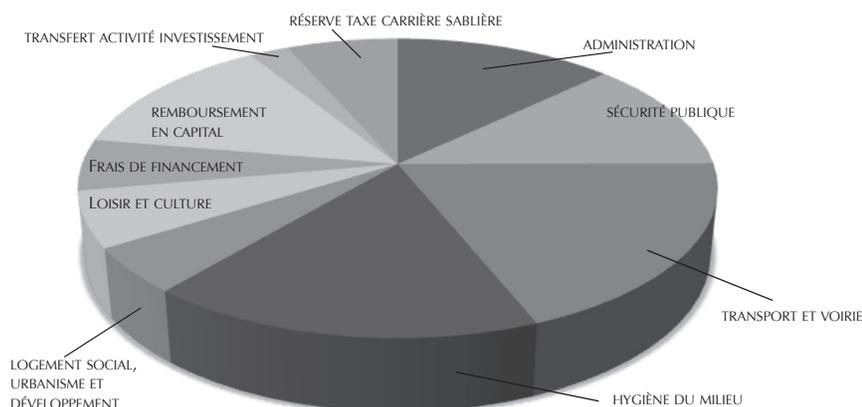
Description	2014	2015	2016	TOTAL
ADMINISTRATION ET URBANISME				
Amélioration de l'édifice municipal			500 000 \$	500 000 \$
VOIRIE				
Développement de rues	1 391 579 \$	700 000 \$	700 000 \$	2 791 579 \$
Réfection voirie	50 558 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 558 \$
Resurfaçage rural	2 827 300 \$	100 000 \$	2 500 000 \$	5 427 300 \$
Bordures et resurfaçage urbain	78 950 \$	80 000 \$	80 000 \$	238 950 \$
Machinerie et outillage	379 980 \$	15 000 \$	15 000 \$	409 980 \$
Lumières de rues	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$
Garage municipal		86 130 \$		86 130 \$
Véhicules	63 000 \$	32 500 \$	32 500 \$	128 000 \$
Réparation de ponts		22 309 \$		22 309 \$
Achat de terrains	93 691 \$			93 691 \$
Pavage nouvelles rues		900 000 \$	300 000 \$	1 200 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réfection réseau aqueduc et égout	840 322 \$		400 000 \$	1 240 322 \$
Prolongement réseau aqueduc	15 000 \$	300 000 \$		315 000 \$
Réfection bâtiment	25 000 \$	10 000 \$		35 000 \$
Prolongement pluvial rue de l'Aéroport	30 035 \$			30 035 \$
LOISIRS ET CULTURE				
Amenagement extérieur Centre récréatif	118 891 \$	20 000 \$	35 000 \$	173 891 \$
Équipement Centre récréatif	25 000 \$		15 000 \$	40 000 \$
Amélioration skate parc	9 370 \$	20 000 \$		29 370 \$
Aménagement de parcs		20 000 \$	35 000 \$	40 000 \$
Piste cyclable	26 250 \$	15 000 \$		41 250 \$
Terrain de baseball	15 895 \$	25 000 \$		40 895 \$
TOTAL	6 020 821 \$	2 403 630 \$	4 677 500 \$	13 101 951 \$

TOTAL DES REVENUS : 6 097 347,00 \$

Taxes	4 909 973 \$
Tenant lieu taxes	232 458 \$
Compensations	15 013 \$
Transferts	188 607 \$
Revenus sources locales	672 301 \$
Réserve	78 995 \$



TOTAL DES DÉPENSES / ACTIVITÉ FINANCIÈRE

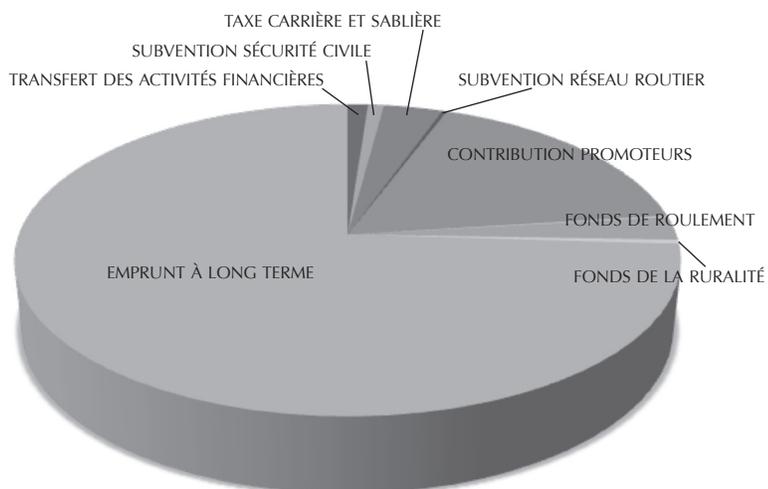


Administration	788 547 \$
Sécurité publique	730 755 \$
Transport et voirie	1 156 986 \$
Hygiène du milieu	1 053 610 \$
Logement social, urbanisme et développement	301 735 \$
Loisir et culture	368 057 \$
Frais de financement	338 814 \$
Remboursement en capital	816 100 \$
Transfert activité investissement	142 743 \$
Réserve taxe carrière sablière	400 000 \$
TOTAL	6 097 347 \$

ACTIVITÉ INVESTISSEMENT

RECETTES

Transfert des activités financières	142 743 \$
Subvention sécurité civile	53 691 \$
Taxes carrière et sablière	199 896 \$
Subvention réseau routier	15 000 \$
Contribution promoteurs	1 028 226 \$
Contribution autre municipalité	10 000 \$
Fonds de roulement	143 000 \$
Fonds de la ruralité	25 265 \$
Emprunt à long terme	4 403 000 \$
TOTAL DES RECETTES	6 020 821 \$



DÉPENSES

Transport et voirie

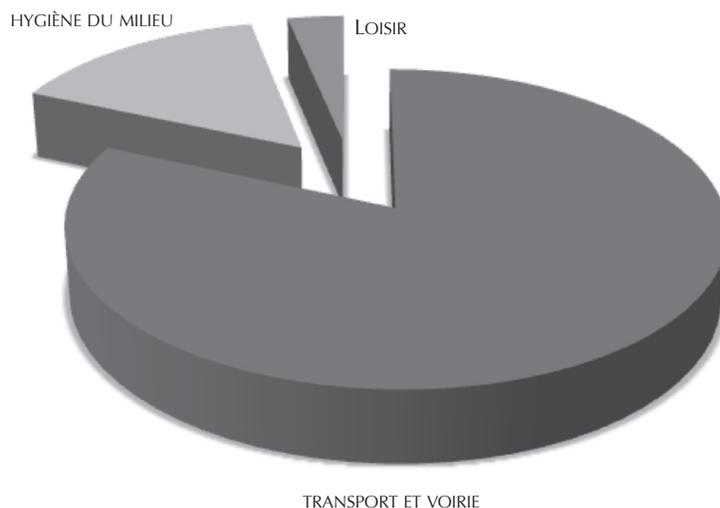
Lumières de rues	30 000 \$
Machinerie et équipement	379 980 \$
Véhicules	63 000 \$
Réfection de voirie	50 558 \$
Réfection de pont	93 691 \$
Resurfacement rural	2 827 300 \$
Resurfacement urbain	78 950 \$
Développement de rues	1 391 579 \$
TOTAL	4 915 058 \$

Hygiène du milieu

Réfection aqueduc égout Alizé/Blizzard	840 322 \$
Réfection bâtiment station pompage	25 000 \$
Prolongement aqueduc ch. des Ruisseaux	15 000 \$
Conduite pluviale boul. Martel	30 035 \$
TOTAL	910 406 \$

Loisirs

Aménagement extérieur centre récréatif	118 891 \$
Équipement centre récréatif	25 000 \$
Abri pour joueurs terrain baseball	15 895 \$
Abri secteur skate parc	9 370 \$
Piste cyclable rue Dufour	26 250 \$
TOTAL	195 406 \$



TOTAL 6 020 821 \$

Le calendrier des séances du conseil municipal en 2014

L'article 148 du code municipal oblige les municipalités à fixer les dates des séances du conseil avant le 1^{er} janvier de chaque année.

Janvier	Lundi	13 janvier	19 h 30
	Lundi	20 janvier	19 h 30
Février	Lundi	3 février	19 h 30
	Lundi	17 février	19 h 30
Mars	Lundi	3 mars	19 h 30
	Lundi	17 mars	19 h 30
Avril	Lundi	7 avril	19 h 30
	Mardi	22 avril	19 h 30
Mai	Lundi	5 mai	19 h 30
	Mardi	20 mai	19 h 30
Juin	Lundi	2 juin	19 h 30
	Lundi	16 juin	19 h 30
Juillet	Lundi	7 juillet	19 h 30
Août	Lundi	4 août	19 h 30
	Lundi	18 août	19 h 30
Septembre	Mardi	2 septembre	19 h 30
	Lundi	15 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi	6 octobre	19 h 30
	Lundi	20 octobre	19 h 30
Novembre	Lundi	3 novembre	19 h 30
	Lundi	17 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi	1 ^{er} décembre	19 h 30
	Lundi	15 décembre	19 h 30



Horaire des fêtes

Veillez prendre note que les bureaux de la Municipalité seront fermés du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

L'horaire de la collecte des ordures ménagères ainsi que la collecte sélective pour la période janvier à mars 2014

Ordures ménagères – Semaines du 5 et 19 janvier
2 et 16 février
2, 16 et 30 mars

Collecte sélective – Semaines du 12 et 26 janvier
9 et 23 février
9 et 23 mars



Collecte des sapins de Noël « Sapin du bon sens »

Encore cette année, vous pouvez apporter votre arbre de Noël naturel dès le samedi 11 janvier de 9 h à 14 h, à l'arrière de l'hôtel de ville.
N'oubliez pas de retirer les clous, vis, broches et décoration.